



Union Régionale des Sapeurs-Pompiers du Sud-Méditerranée

*Pyrénées Orientales, Aude, Hérault, Lozère, Gard, Vaucluse, Bouches du Rhône, Var,
Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Haute Corse, Corse du Sud*

Saint Maximin le 10 avril 2007

COMPTE RENDU **DU** **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

***NIMES
GARD***

Le 29 mars 2007

Etaient Présents :

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| • Lieutenant PIGNOL Rémy | Président |
| • Lieutenant Colonel VALETTE Thierry | Secrétaire Général |
| • Lieutenant BINAUD Pierre | Vice Président |
| • Capitaine SANTAMARIA Michel | Administrateur régional |
| • Capitaine GONZALEZ Jean | Vice Président |
| • Lieutenant NUTTI Thierry | PUD 2B |
| • Lieutenant HAUCOURT Jean Pierre | Secrétaire général |
| • Colonel PROST Daniel | Animateur de la commission SSSM |
| • Commandant CARRIOL Yves | PUD 04 |
| • Capitaine PITARCH Jean Luc | PUD 34 |
| • Capitaine GOLLA Yves | Administrateur régional |
| • Capitaine FEUTRIER Gérard | Administrateur régional |
| • Capitaine BLANC Bernard | Animateur de la commission des JSP |
| • Capitaine LABRID Joseph | Administrateur régional |
| • Commandant PORRI Francis | Animateur de la commission des ASP |
| • Lieutenant CASTELLE Franck | Administrateur régional |
| • INNOCENZI Laurent | Secrétaire |

Etaient Excusés :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| • Lieutenant Colonel MICHEL André | Administrateur régional |
| • Commandant TURC Dominique | Vice Président |
| • Commandant VOLPE Joseph | Trésorier |
| • Capitaine LONG Bernard | Vice Président |
| • Capitaine FERNANDEZ Robert | PUD 13 |

Centre de Secours

456 Chemin du Moulin

83470 SAINT MAXIMIN

☎ 04.94.37.14.18 - ☒ 04.94.37.14.15

INFO SP 04 94 99 79 66

- Colonel JORDA Luc
- Colonel BASSETTI Jean Yves
- Capitaine TICHIT Alain
- Lieutenant ALEMANY Salvador
- Major BENKOUDA Belkacem
- Lieutenant FAYT Eric
- Capitaine CUNI Jean Jacques

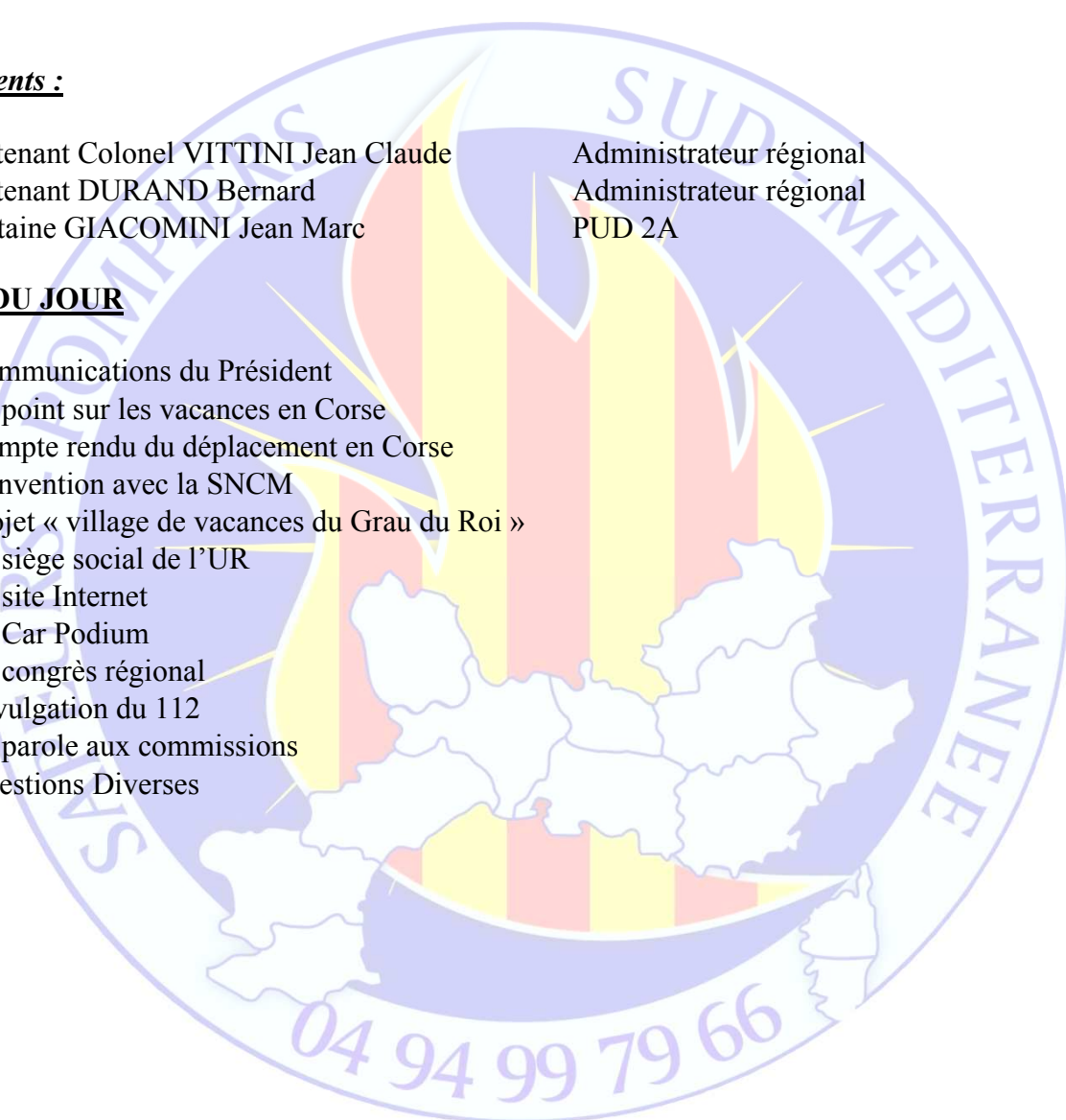
Animateur de la commission DDSIS
 PUD 11
 Administrateur régional
 Administrateur régional
 Animateur de la comm des Ss Off SPP
 Animateur de la comm des Ss Off SPV
 Trésorier adjoint

Etaient Absents :

- Lieutenant Colonel VITTINI Jean Claude Administrateur régional
- Lieutenant DURAND Bernard Administrateur régional
- Capitaine GIACOMINI Jean Marc PUD 2A

ORDRE DU JOUR

- Communications du Président
- Le point sur les vacances en Corse
- Compte rendu du déplacement en Corse
- Convention avec la SNCM
- Projet « village de vacances du Grau du Roi »
- Le siège social de l'UR
- Le site Internet
- Le Car Podium
- Le congrès régional
- Divulgateion du 112
- La parole aux commissions
- Questions Diverses



Centre de Secours

456 Chemin du Moulin

83470 SAINT MAXIMIN

☎ 04.94.37.14.18 - ✉ 04.94.37.14.15

INFO SP 04 94 99 79 66

Ouverture de la réunion du conseil d'administration de l'Union Régionale Sud Méditerranée à 18h20.

1) Communications du Président

Régulation du secours à personne « le centre 15 »

Un certain nombre de départements dont notamment le Gard et le Var connaissent des problèmes au niveau de la régulation avec le centre 15 dans le cadre de l'engagement du vecteur sapeur pompier.

L'Union Régionale Sud Méditerranée met en place une campagne de communication afin de promouvoir le 112 et de défendre comme solution à ces problèmes la mise en place de plateformes communes 15 / 18.

Pour information dans le Var, l'UDSP 83 a obtenu le soutien des Maires qui font actuellement pression sur le Préfet.

2) Le congrès régional

Les dossiers d'inscriptions et le programme ont été distribués. Il est demandé d'envoyer un courrier à tous les animateurs de commissions afin de leur demander de se réunir à l'occasion du Congrès Régional.

L'objectif du congrès est de voir la participation d'une délégation par département d'au moins 10 personnes.

3) Compte rendu du déplacement en Corse

a) Subvention de l'Office de l'Environnement

Suite à un rendez vous entre le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse, le PUD 2B et le Président de l'Union Régionale Sud Méditerranée, il a été promis une subvention de 10 000 € afin de s'aligner sur la Région PACA dans le cadre du contrat régional d'assurance complémentaire.

b) Projet d'appartement en Corse

Le CASDIS de la Haute Corse a fait l'acquisition d'une ancienne colonie de vacances de France Télécom (Bâtiment et terrain) sur la commune de Calvi.

A l'heure actuelle, ce site sert à l'hébergement des unités de la Sécurité Civile l'été.

Dans le cadre d'une volonté du CASDIS de la Haute Corse de réhabilitation du site, le Président du CASDIS de Haute Corse a proposé par l'intermédiaire du Lieutenant NUTTI à l'Union Régionale Sud Méditerranée de s'associer à ce projet.

Le Président du CASDIS de Haute Corse, a demandé au Président de l'Union Régionale Sud Méditerranée de définir les besoins des SP.

L'Union Régionale Sud Méditerranée aurait à sa charge une petite participation aux frais de fonctionnement du site.

4) Convention avec la SNCM

Une convention entre la SNCF et l'Union Régionale Sud Méditerranée a été mise en place à l'initiative du Lieutenant PIGNOL permettant à tous les adhérents de l'Union Régionale Sud Méditerranée de bénéficier sur les périodes vertes et bleues de 40 % de réduction et de 20 % sur les périodes blanches sur traversées aller retour pour la Corse.
(Document ci-joint en annexe)

5) Opération Ok Corral / Pupilles

A l'initiative de l'UDSP 13, une opération en faveur des pupilles a été mise en place avec le parc d'attraction OK Corral.

L'UDSP 13 propose 10 000 billets Ok Corral valable tout au long de la saison 2007 au prix de 9,00€ au lieu de 17,10 €. Les bénéfices de l'ordre de 3,00 € par billet seront réutilisés dans le cadre des actions menées en faveur des pupilles.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec l'UDSP 13 (04.42.87.76.67), vous trouverez l'affiche ci jointe en annexe.

6) Les vacances avec les pupilles en Corse

a) Point sur les séjours

Comme expliqué lors des précédents CA, en raison des contraintes de calendrier scolaire, le séjour pour les pupilles en Corse cette année a du faire l'objet de 2 semaines distinctes. La première du 8 avril au 15 avril 2007 et la deuxième du 21 avril au 30 avril 2007.

Ce séjour réunit sur la première semaine 54 personnes dont 11 familles de pupilles (20 pupilles) pour 16 logements.

Lors de la deuxième semaine, nous comptons 276 personnes dont 14 familles de pupilles (21 pupilles) pour 83 logements.

Soit au total 99 logements pour 330 personnes dont 41 pupilles (25 familles)

Cette année encore ce séjour attire de plus en plus de personnes.

Financièrement, ce séjour a un coût total de 54 922,70 € qui se répartissent comme suit :

- Union Régionale Sud Méditerranée 26 945,34 € dont :
 - 9 441,00 € location pupilles
 - 10 017,29 € location adhérents
 - 7 487,05 € transport pupilles
- UDSP participants 9 830,00 €
- A charge des participants 17 147,36 €

b) Point sur l'ODP

Centre de Secours
456 Chemin du Moulin
83470 SAINT MAXIMIN
☎ 04.94.37.14.18 - ✉ 04.94.37.14.15
INFO SP 04 94 99 79 66

Suite aux différentes actions engagées notamment par le Capitaine LONG envers l'ODP, aucun changement de décision n'est intervenu. L'ODP ne participera pas financièrement comme les années précédentes à ce séjour pour les pupilles.

De ce fait il est demandé à chaque UDSP de prendre en charge le déplacement des pupilles de son département.

- UD 04 214,76 €
- UD 05 249,18 €
- UD 13 1312,39 €
- UD 30 225,76 €
- UD 34 2439,72 €
- UD 66 444,88 €
- UD 83 1412,72 €

Il semble que cette décision de non prise en charge découle du fait que l'ODP ne prend pas en charge les déplacements de pupilles hors métropole. Le Lieutenant NUTTI affligé de cette décision, la Corse faisant partie intégrante du territoire métropolitain, veut connaître la position officielle de l'ODP.

7) Le Grau du Roi

Suite à la demande du CA lors de sa dernière réunion, le Colonel Valette en charge de ce dossier s'est rapproché de la ville de Gardanne qui nous propose un partenariat dans le cadre de l'acquisition du village de vacance du Grau du Roi en nous proposant dans un premier temps la location d'un bâtiment, puis dans un second la possibilité de construire notre propre structure d'accueil.

8) Le siège social à Valabre

Suite à l'annonce d'un bail avec l'Entente de 12 000 € annuel, des tractations ont aboutis à la proposition d'une location mensuelle de 300 €. Pour information, le Capitaine FERNANDEZ travaille actuellement pour l'obtention de la gratuité du local.

Le conseil d'administration a voté à l'unanimité l'utilisation du site de Valabre en tant que siège social à la condition que le local soit mis gracieusement et gratuitement à la disposition de l'Union Régionale Sud Méditerranée.

9) Le Site Internet

Le site internet de l'Union Régionale Sud Méditerranée est enfin actif à l'adresse suivante :
www.pompiers-sudmed.asso.fr

Comme prévu, ce site dispose en plus des rubriques dédiées à l'Union Régionale Sud Méditerranée d'un espace à disposition de chaque UDSP.

Afin de faire vivre ce site, il est nécessaire que chaque animateur de commission, administrateur, UDSP communiquent au secrétariat de l'Union Régionale Sud Méditerranée des informations afin de les diffuser.

10) Le Car podium

A ce jour, malgré les recherches entreprises, une seule société est venue voir la remorque basée à Saint Maximin afin de nous établir un devis de transformation sur la base du cahier des charges qui a été établi. Cependant, cette dernière a refusé de répondre à cette demande pour selon elle « une base inadaptée au travail demandé ».

Le Lieutenant Colonel VALETTE et l'UDSP 66 se sont proposés de communiquer les coordonnées de sociétés travaillant dans ce domaine afin de les contacter pour leur demander un devis.

11) Noel 2007

Le Noel régional des pupilles sera cette année organisé par l'UDSP 34 le 15 décembre 2007.

12) Les commissions

a) Le sport

Ci-dessous un point sur les différentes manifestations sportives :

- Cross régional : 200 participants
- Cross national : 3000 participants
 - En 2009, l'Union Régionale Sud Méditerranée doit organiser le Cross National. L'UDSP 06 souhaite l'organiser à Saint Vallier de Thieu où s'est déroulé le Cross Régional 2007. Le PUD des Alpes Maritimes (Lieutenant BINAUD) fait savoir qu'il s'agit d'une demande des élus. Une démarche complémentaire sera faite avec eux et avec le SDIS 06 pour une réponse définitive afin d'avertir la FNSP. Le Capitaine GOLA, animateur sportif régional, prend acte de cette candidature qui va permettre à 3000 coureurs de toute la France de venir sur la Côte d'Azur.

Les différentes manifestations à venir sont :

- Course régionale de cyclisme sur route (Sisteron 04)
- Course régionale de VTT
- Championnat de France de cyclisme (84)
- Championnat de France de Foot ball
- Championnat de France de Rugby
- Parcours sportif régional
- 18 Km régional
- Tournois de Volley ball (Cavalaire)

Le Lieutenant NUTTI (PUD 2B) demande au Conseil d'Administration son aval pour se porter candidat à l'organisation du Championnat de France de Trekking pour 2008.

Le Conseil d'administration donne son accord à l'unanimité des membres présents.

b) Les Anciens Sapeurs Pompiers

Le Commandant PORRI est toujours dans l'attente de réponses quand aux cotisations des différents départements suite au peu de départements ayant cotisés en 2006.

Afin de rassembler un maximum d'Anciens Sapeurs Pompiers lors du congrès régional, le Commandant PORRI demande aux PUD d'informer les Anciens Sapeurs Pompiers de leur département afin de communiquer la date et le lieu de cette manifestation.

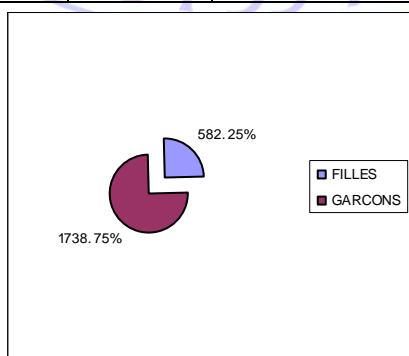
Concernant le projet d'un rassemblement régional sur le site de Maeva Camargue au prix de 86 € par personne en juin, seulement 2 départements ayant répondu favorablement, cette manifestation sera annulée.

Par contre, suite à la proposition d'un voyage en Espagne au prix de 235 € par personne à Santa Suzanne, dans un hôtel 4 étoiles du 25 octobre au 31 octobre, tous les départements semblent adhérer à ce séjour.

c) JSP

Un point sur les effectifs de JSP au sein de l'Union Régionale Sud Méditerranée :

DEPARTEMENT	NOMBRE DE SECTIONS	NOMBRE DE JSP	NOMBRE D'ANIMATEURS	NOMBRE DE FILLES	NOMBRE DE GARCONS	SOUS UD OU ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
ALPES-MARITIMES (06)	11	340	102	72	268	ASSOCIATION
GARD (30)	3	40	7	8	32	ASSOCIATION
BOUCHE DU RHONE (13)	15	344	87	63	281	ASSOCIATION
VAR (83)	9	291	54	58	233	UD
LOZERE (48)	3	54	5	13	41	UD
HERAULT (34)	23	544	21	145	399	ASSOCIATION
HAUTES-ALPES (05)	4	69	18	25	44	UD
CORSE DU SUD (2A)	1	43	11	6	37	ASSOCIATION
VAUCLUSE (84)	7	94	42	29	65	ASSOCIATION
PYRENEES ORIENTALES (66)	8	200	40	50	150	UD
AUDE (11)	8	182	18	60	122	ASSOCIATION
ALPES HAUTE PROVENCE (04)	9	119	2	53	66	UD
HAUTE CORSE (2B)						
TOTAL	101	2320	407	582	1738	



Pour information, la FNSP a lancé un magazine dédié aux JSP le « JSP Mag ».

d) Divers

Le Lieutenant CASTELLE tient à préciser que sa demande de bonification des points retraites pour les pilotes et observateurs n'était pas en faveur des SPP (qui en bénéficient déjà) comme indiqué dans le dernier compte rendu du Conseil d'Administration de l'Union Régionale Sud Méditerranée, mais en faveur des SPV

Le Lieutenant NUTTI attire l'attention du CA de l'Union Régionale Sud Méditerranée sur les problèmes rencontrés avec certains Médecins Chef dans le cadre de l'aptitude médicale qui prennent en compte les barèmes du luc léger dans leur décision. Le Lieutenant NUTTI demande à ce que ce sujet soit inscrit à l'ordre du prochain congrès régional.

Le Lieutenant PIGNOL propose à ce sujet la rédaction d'une motion de tous les PUD à envoyer à la Direction de la Sécurité Civile.

Il est demandé par l'ensemble des membres présents, suite à un débat sur la PFR plus de transparence dans sa gestion et son application.

La réunion se termine à 21h35.

